

N° 11F0019M au catalogue — N° 411  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-27841-4

Direction des études analytiques : documents de recherche

# Les immigrants économiques dans les villes servant de portes d'entrée : facteurs en jeu dans les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente

par Marc Frenette

Date de diffusion : le 7 décembre 2018



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous «Contactez-nous» > «[Normes de service à la clientèle](#)».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Les immigrants économiques dans les villes servant de portes d'entrée : facteurs en jeu dans les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente

par

**Marc Frenette**

Division de l'analyse sociale et de la modélisation  
**Statistique Canada**

11F0019M N° 411  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-27841-4

**Décembre 2018**

## **Direction des études analytiques Documents de recherche**

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

## **Remerciements**

La présente recherche a été financée par la Direction de la recherche et de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). D'excellents commentaires ont été reçus de la part de Ying Gai, de Sébastien Vachon et de Xiaoyi Yan d'IRCC.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>2 Données et méthodes</b> .....	<b>8</b>
<b>3 Résultats</b> .....	<b>10</b>
3.1 Emplacement initial.....	10
3.2 Migration subséquente .....	17
3.2.1 Demandeurs admis initialement à Montréal, à Toronto ou à Vancouver.....	17
3.2.2 Demandeurs admis initialement à l'extérieur de Montréal, de Toronto ou de Vancouver .....	20
<b>4 Conclusion</b> .....	<b>24</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>25</b>

## Résumé

Les immigrants ont tendance à habiter de façon disproportionnée dans les grandes villes canadiennes, ce qui peut mettre à l'épreuve la capacité d'absorption de ces dernières. La présente étude utilise la Base de données longitudinales sur l'immigration couplée au fichier sur la famille T1 afin d'examiner les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente des immigrants qui sont des demandeurs principaux de la catégorie économique (DPE) et qui ont été admis depuis l'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le principal objectif de l'étude est de relever les facteurs associés au fait d'habiter initialement et de demeurer dans l'une des trois plus grandes villes canadiennes servant de porte d'entrée aux immigrants : Montréal, Toronto et Vancouver (MTV). Les constatations donnent à penser que de nombreux facteurs sont fortement associés à la probabilité de s'établir initialement à MTV. La catégorie d'immigration est l'un des facteurs les plus importants, suivie de près du pays de naissance, de la profession envisagée, de la connaissance des langues officielles et de l'expérience de travail avant l'établissement à MTV. Après la décision relative à l'emplacement initial, l'emplacement géographique des immigrants de la composante économique ne change pas beaucoup. La décision relative à l'emplacement initial des DPE constitue une variable explicative très importante de leur emplacement des années plus tard. En effet, seulement 11 % environ des DPE avaient déménagé à MTV ou à l'extérieur de l'une de ces villes 10 ans après l'établissement. Cela étant dit, des facteurs importants sont associés à la migration subséquente qui survient. Parmi les principaux facteurs figure le pays de naissance, surtout chez les DPE qui se sont établis initialement à l'extérieur de MTV. Le nombre de résidents dans la ville de l'emplacement initial originaires du même pays est associé positivement au fait de demeurer à MTV et associé négativement au fait de déménager à MTV chez ceux qui habitent ailleurs. En particulier, la catégorie d'immigration permet d'expliquer dans une moindre mesure la décision relative à la migration subséquente, comparativement à la décision relative à l'emplacement initial.

**Mots-clés** : immigrants, mobilité géographique

## Sommaire

Les immigrants ont tendance à habiter de façon disproportionnée dans les grandes villes canadiennes, comme Montréal, Toronto et Vancouver (MTV). Bien que la part des immigrants s'établissant à MTV ait diminué, l'afflux demeure important. Par conséquent, la capacité d'absorption de ces villes servant de portes d'entrée aux immigrants peut être mise à l'épreuve d'au moins deux façons : du fait de l'accroissement de la concurrence pour obtenir un emploi avec les travailleurs nés au Canada ayant des compétences semblables et du fait de l'augmentation des besoins en matière de services sociaux (surtout en matière de services d'établissement à l'intention des immigrants, dont le logement).

Le principal objectif de l'étude est de relever les facteurs associés au fait d'habiter initialement et de demeurer à MTV. Plus précisément, l'étude utilise la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) couplée au fichier sur la famille T1 (FFT1) afin d'examiner les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente des immigrants qui sont des demandeurs principaux de la catégorie économique (DPE) et qui ont été admis depuis l'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Les résultats de l'étude sont répartis en deux types : les facteurs associés à la probabilité d'habiter initialement à MTV et, selon la décision relative à l'emplacement initial, les facteurs associés au fait de demeurer à MTV ou d'y déménager quelques années plus tard. La première partie de l'analyse porte sur les immigrants qui ont été admis en 2004, en 2009 ou en 2014, dont la décision relative à l'emplacement initial est tirée de la première année d'imposition complète suivant l'établissement. Dans la seconde partie, les cohortes d'établissement de 2004 et de 2009 sont séparées selon la décision relative à l'emplacement initial (à MTV ou non, une année après établissement), et les décisions subséquentes relatives à l'emplacement 5 ans après l'établissement sont examinées. Pour la cohorte de 2004, les décisions relatives à l'emplacement 10 ans après l'établissement sont également examinées. Dans tous les cas, on a estimé des modèles probabilistes linéaires dans lesquels la variable dépendante est une variable binaire indiquant le lieu de résidence à MTV.

Les constatations donnent à penser que de nombreux facteurs sont fortement associés à la probabilité de s'établir initialement à MTV. La catégorie d'immigration est l'un des facteurs les plus importants, suivie de près du pays de naissance, de la profession envisagée, de la connaissance des langues officielles et de l'expérience de travail avant l'établissement à MTV.

Après la décision relative à l'emplacement initial, l'emplacement géographique des immigrants de la composante économique ne change pas beaucoup. La décision relative à l'emplacement initial des DPE est une variable explicative très importante de leur emplacement des années plus tard. En effet, seulement 11 % environ des DPE avaient déménagé à MTV ou à l'extérieur de l'une de ces villes 10 ans après l'établissement. Cela étant dit, des facteurs importants sont associés à la migration subséquente qui survient. Parmi les principaux facteurs figure le pays de naissance, surtout chez les DPE qui se sont établis initialement à l'extérieur de MTV. Le nombre de résidents dans la ville de l'emplacement initial originaires du même pays est associé positivement au fait de demeurer à MTV et associé négativement au fait de déménager à MTV chez ceux qui habitent ailleurs. En particulier, la catégorie d'immigration permet d'expliquer dans une moindre mesure la décision relative à la migration subséquente, comparativement à la décision relative à l'emplacement initial.

# 1 Introduction

La société canadienne vieillit, en partie en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et d'un taux de fécondité relativement faible. Des pressions économiques accrues s'exerçant sur la main-d'œuvre existante afin de subvenir aux besoins des personnes âgées par l'intermédiaire des programmes sociaux résultent naturellement d'une société vieillissante. Pour faire contrepoids à cette situation, le Canada a adopté une politique d'immigration active en recourant à la LIPR. Le pays a accueilli plus de 250 000 nouveaux arrivants par année au cours de la dernière décennie et il prévoit accueillir 310 000 immigrants en 2018 et 340 000 en 2020<sup>1</sup>. Conformément à la LIPR, l'immigration poursuit trois objectifs principaux : la stimulation de l'économie, la réunification des familles et l'atteinte d'idéaux humanitaires. Dans l'ensemble, l'approche est encore largement orientée vers la prospérité économique du Canada, 60,6 % des immigrants qui ont été admis en 2015 ayant été classés dans la catégorie économique<sup>2</sup>.

Cependant, de nombreuses études réalisées au cours des deux dernières décennies ont souligné la situation relativement mauvaise et de moins en moins favorable des immigrants sur le marché du travail (Picot et Sweetman, 2012).

Parmi les principales raisons évoquées, mentionnons l'évolution de la composition des pays d'origine, la décroissance de la rétribution de l'expérience acquise à l'étranger, l'effondrement du secteur des technologies de l'information au début des années 2000, les faibles compétences linguistiques et le taux de rétribution plus faible associé aux titres de compétence étrangers.

Un autre facteur possible est la tendance des immigrants à s'établir dans les grandes villes canadiennes, par exemple MTV. Bien que la part des immigrants s'établissant dans les grandes villes ait diminué au cours des dernières années (Bonikowska, Hou et Picot, 2015), l'afflux demeure important. Par conséquent, la capacité d'absorption de ces grands centres peut être mise à l'épreuve d'au moins deux façons : du fait de l'accroissement de la concurrence pour obtenir un emploi avec les travailleurs nés au Canada ayant des compétences semblables et du fait de l'augmentation des besoins en matière de services sociaux (surtout en matière de services d'établissement à l'intention des immigrants).

En conséquence, les responsables des politiques d'immigration ont déjà commencé à s'attaquer au problème par l'intermédiaire du Programme des candidats des provinces (PCP), qui vise à favoriser une dispersion plus équilibrée des immigrants de la composante économique au Canada. L'évaluation du Programme des candidats des provinces réalisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a permis de conclure que le PCP conserve généralement efficacement ses participants, bien que les taux de conservation varient considérablement d'un bout à l'autre du pays (le plus faible ayant été observé au Canada atlantique, le plus élevé, en Alberta et en Colombie-Britannique)<sup>3</sup>. Pandey et Townsend (2011) ont également conclu que le PCP attire et conserve généralement efficacement les immigrants de la composante économique.

De façon plus générale, la question de l'emplacement des immigrants (migration initiale et subséquente) demeure peu étudiée. Ostrovsky, Hou et Picot (2011) ont conclu que les immigrants récents ont répondu au boom économique en Alberta dans une plus large mesure que les personnes nées au Canada. Bonikowska, Hou et Picot (2015) ont conclu que les changements sur le plan des politiques d'immigration (en particulier le PCP) et l'évolution des régions d'origine

---

1. Voir <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2018.html>.

2. Selon la BDIM.

3. Voir <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/evaluations-programme-candidats-provinces/section-4.html>.

des immigrants étaient associés à des changements dans la destination initiale des immigrants. Hou (2007) s'est penché sur la taille de la communauté d'immigrants préexistante comme facteur de la décision relative à la destination initiale et n'a décelé aucune relation.

La présente étude contribue à la documentation en examinant de manière exhaustive les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente des immigrants qui sont des DPE et qui ont été admis depuis l'adoption de la LIPR en 2003, au moyen de la BDIM couplée au FFT1. L'étude cherche avant tout à relever les principaux facteurs associés au fait de s'établir initialement dans l'une des villes servant de portes d'entrée aux immigrants (à savoir MTV) et au fait de demeurer dans l'une de ces villes ou d'y déménager. Plusieurs facteurs possibles figurent dans la BDIM, alors que le FFT1 permet de suivre les immigrants sur le plan géographique pendant plusieurs années suivant l'arrivée.

La section qui suit décrit la méthodologie utilisée dans l'étude. Une description des résultats détaillés est ensuite présentée. En guise de conclusion, le document présente un résumé des principaux résultats.

## 2 Données et méthodes

Les résultats de l'étude sont répartis en deux types : les facteurs associés à la probabilité d'habiter initialement dans une ville servant de porte d'entrée aux immigrants (MTV<sup>4</sup>) et, selon la décision relative à l'emplacement initial, les facteurs associés au fait de demeurer à MTV ou d'y déménager quelques années plus tard. La première partie de l'analyse porte sur les immigrants qui ont été admis en 2004, en 2009 ou en 2014, dont la décision relative à l'emplacement initial est tirée de la première année d'imposition complète suivant l'établissement. Dans la deuxième partie, les cohortes d'établissement de 2004 et de 2009 sont séparées selon la décision relative à l'emplacement initial (à MTV ou non, une année après l'établissement), et les décisions subséquentes relatives à l'emplacement 5 ans après l'établissement sont examinées. Pour la cohorte de 2004, les décisions relatives à l'emplacement 10 ans après l'établissement sont également examinées. Dans tous les cas, on a estimé des modèles probabilistes linéaires dans lesquels la variable dépendante est une variable binaire indiquant le lieu de résidence à MTV<sup>5</sup>.

L'échantillon d'analyse regroupe tous les DPE qui ont été admis au cours des années cibles. Les immigrants de la catégorie économique regroupent les immigrants qui entrent dans les catégories suivantes : travailleurs qualifiés, gens d'affaires, candidats des provinces, aides familiaux résidents et expérience canadienne (établie en 2009). Le demandeur principal est simplement le demandeur principal de la famille; l'époux ou le conjoint et les enfants à charge qui accompagnent le demandeur principal ne sont pas des demandeurs principaux<sup>6</sup>.

Les données proviennent de la BDIM et du FFT1, lesquels ont été couplés de 1982 à 2015. La BDIM renferme des renseignements sur tous les immigrants qui ont été admis au Canada

---

4. D'autres villes sont considérées comme émergentes, notamment Gatineau-Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Edmonton. Dans une analyse distincte, une définition plus large des villes servant de portes d'entrée aux immigrants (y compris MTV et les villes émergentes) a été établie. Dans l'ensemble, les résultats de cette analyse sont généralement semblables aux résultats présentés dans le présent document. Ces résultats seront fournis sur demande.

5. Les effets de probabilité marginaux de modèles logit et probit permettent d'obtenir des résultats qualitativement similaires.

6. Bien que l'unité d'analyse dans les résultats présentés dans le présent document se compose de particuliers, il importe de reconnaître que les décisions relatives à la migration sont prises généralement par l'ensemble de la famille. C'est pourquoi la présente analyse a également été menée à l'aide de poids équivalents à la taille de la famille au moment de l'établissement. Cette modification n'a pas changé considérablement les principales constatations. Ces résultats seront fournis sur demande.



(c.-à-d. ceux qui sont devenus résidents permanents ou citoyens). Le FFT1 contient des renseignements fiscaux sur les particuliers et leur famille pour tous les déclarants et leurs personnes à charge non déclarantes (notamment un époux ou un conjoint, un enfant et un enfant majeur handicapé).

La présente étude concerne uniquement la période écoulée depuis que la LIPR a été adoptée (en 2003), car il s'agit de la loi qui régit actuellement la politique d'immigration, et les résultats antérieurs peuvent ne plus s'appliquer<sup>7</sup>.

Les données de la BDIM-FFT1 renferment plusieurs variables d'analyse importantes. La variable dépendante (habiter à MTV ou non) est relevée dans le FFT1 au moyen du code postal de la famille, qui est recodé selon la région métropolitaine de recensement (RMR)<sup>8</sup>. La RMR est ensuite utilisée pour créer l'indicateur de MTV<sup>9</sup>. À quelques exceptions près, les variables explicatives proviennent de la BDIM et elles sont mesurées au moment de l'établissement. Elles comprennent ce qui suit :

- le pays de naissance;
- la catégorie d'immigration (les cinq catégories économiques susmentionnées);
- la profession envisagée (tirée du premier chiffre de la Classification nationale des professions);
- le niveau de scolarité du demandeur principal (aucun diplôme ni certificat d'études postsecondaires, certificat d'une école de métiers, autre diplôme d'études postsecondaires non universitaires, baccalauréat, maîtrise ou doctorat);
- la connaissance autodéclarée (non vérifiée) des langues officielles (français seulement, anglais seulement, français et anglais, ou ni le français ni l'anglais);
- le sexe;
- l'âge;
- l'état matrimonial du demandeur principal (marié ou en union libre, ou célibataire, à savoir séparé, divorcé, veuf ou jamais marié);
- le nombre de personnes à charge;
- le nombre d'années d'emploi<sup>10</sup> à MTV au cours des cinq années précédant l'établissement;

---

7. Le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) est un système de points qui a été modifié en vertu de la LIPR afin de mieux cibler les immigrants qui sont susceptibles de réussir sur le plan financier au Canada.

8. Seuls les particuliers présents dans le FFT1 pour toutes les années visées par l'analyse sont inclus dans l'échantillon. Par conséquent, les immigrants qui ont quitté le pays en sont exclus nécessairement. Cependant, il n'est pas possible de distinguer ces immigrants de ceux qui sont demeurés au pays, mais qui ont cessé de figurer dans le FFT1 (il s'agit d'un cas relativement rare mais possible, car le FFT1 comprend généralement les renseignements d'au moins 95 % de la population totale).

9. Les données du FFT1 utilisent uniquement la définition du recensement la plus récente de « RMR », laquelle est utilisée dans la présente étude. Par exemple, le FFT1 de 2005 utilise la définition de 2001.

10. L'emploi est estimé en fonction de la présence de montants positifs dans l'un des éléments suivants qui figurent dans la déclaration de revenus T1 : les traitements et les salaires inscrits sur les feuillets T4; le revenu brut d'un travail indépendant d'entreprise, de commissions, d'agriculture, de pêche ou de profession libérale; tout autre revenu d'emploi (p. ex. les pourboires, les gratifications ou les allocations de présence non déclarés dans un feuillet T4).

- le nombre d'années d'inscription<sup>11</sup> à un programme postsecondaire à MTV au cours des cinq années précédant l'établissement<sup>12</sup>.

Pour les modèles de la migration subséquente, deux autres covariables sont incluses. Il s'agit des mesures linéaires du revenu familial et du nombre de résidents d'une même ville qui sont nés dans le même pays (les mesures sont créées à partir des données fiscales et mesurées à partir de la première année d'imposition complète suivant l'établissement<sup>13</sup>). Les deux variables sont divisées par 10 000, étant donné que les estimations de coefficients par unité étaient très faibles<sup>14</sup>. Le revenu familial est mesuré après impôt et est rajusté en étant divisé par la racine carrée du nombre de membres de la famille. Cette approche exprime le revenu en « équivalents-adultes » et permet ainsi de produire une mesure par habitant tout en tenant néanmoins compte des économies d'échelle dans la production des ménages associées à des familles plus nombreuses. Le revenu est exprimé en dollars constants de 2015 dans les modèles.

## 3 Résultats

### 3.1 Emplacement initial

Le tableau 1 présente la distribution de fréquences des variables utilisées dans l'analyse de l'emplacement initial. Plus de la moitié des DPE habitaient initialement à MTV, peu importe la cohorte d'établissement; cependant, la proportion affichait une baisse constante au fil des ans (de 72,1 % de la cohorte de 2004 à 51,2 % de la cohorte de 2014)<sup>15</sup>. Les 20 pays d'origine principaux sont présentés dans le tableau (en ordre décroissant de fréquence au sein de la cohorte d'établissement de 2014). Ils représentent collectivement entre 70 % et 80 % des DPE admis tout au long de la période à l'étude. Dans la cohorte de 2014, plus d'un cinquième des DPE (21,3 %) étaient originaires de l'Inde (en hausse par rapport à 12,0 % de la cohorte de 2004), 15,4 % étaient originaires des Philippines (en hausse par rapport à 9,4 % de la cohorte de 2004), 8,9 % étaient originaires de la Chine (en baisse par rapport à 15,8 % de la cohorte de 2004) et de 7,9 % étaient originaires de l'Iran. On observe une forte baisse dans les pays figurant après l'Iran, les DPE originaires de la France (le pays suivant sur le plan de la taille) formant 3,1 % du chiffre total.

11. L'inscription à un programme est estimée en fonction de la présence de montants positifs dans l'un des éléments suivants qui figurent dans la déclaration de revenus T1 : le crédit pour frais de scolarité; les montants pour études à temps plein et pour manuels ou les montants pour études à partiel et pour manuels. Voir Frenette (2017) pour un examen de la validité de cette approche.

12. Les indicateurs d'emploi et d'inscription à un programme avant l'établissement sont déterminés dans les limites de MTV pour les modèles de l'emplacement initial. Pour les modèles de la migration subséquente, les indicateurs reposent sur le lieu où le DPE a habité initialement. Par exemple, lorsque la probabilité de déménager à MTV alors que la personne a habité initialement à l'extérieur de MTV est modélisée, les renseignements sur l'emploi et l'inscription à un programme avant l'établissement à l'extérieur de MTV sont utilisés comme variable explicative.

13. Les facteurs associés aux destinations potentielles pourraient aussi être inclus; cependant, ces variables sont moins favorables à l'intervention en matière de politique et elles supposeraient une complexité considérablement plus grande dans les modèles économétriques.

14. En conséquence, les coefficients sont interprétés comme étant la relation entre une augmentation de 10 000 dans la mesure et la variation de la probabilité d'habiter dans une ville servant de porte d'entrée aux immigrants.

15. L'un des facteurs ayant pu mener à ce résultat est le boom pétrolier, qui a touché principalement l'Alberta et la Saskatchewan. En effet, la proportion des DPE qui habitaient en Alberta un an après l'établissement est passée de 8,2 % de la cohorte d'établissement de 2004 à 21,9 % de la cohorte d'établissement de 2014. La proportion des DPE qui habitaient en Saskatchewan est passée de 0,7 % à 6,0 % pendant la même période.

**Tableau 1**
**Caractéristiques de l'échantillon de demandeurs principaux de la catégorie économique**

	Cohorte d'établissement		
	2004	2009	2014
	pourcentage		
<b>Emplacement</b>			
MTV	72,1	61,9	51,2
<b>Pays de naissance</b>			
Inde	12,0	9,8	21,3
Philippines	9,4	18,6	15,4
Chine	15,8	11,8	8,9
Iran	3,1	2,4	7,9
France	4,3	3,8	3,1
Corée du Sud	2,3	2,6	2,6
Royaume-Uni	2,5	3,5	2,5
Pakistan	4,1	1,8	2,4
Nigéria	0,6	1,3	1,8
Algérie	2,7	3,4	1,8
États-Unis	1,1	1,3	1,3
Ukraine	1,4	1,3	1,3
Maroc	3,6	3,6	1,1
Égypte	1,2	1,5	1,0
Colombie	1,1	0,7	1,0
Bangladesh	1,1	0,9	0,9
Roumanie	5,2	1,2	0,8
Haïti	0,9	0,9	0,8
Fédération de Russie	2,0	1,6	0,7
Liban	1,9	1,2	0,7
Reste du monde	24,0	27,1	22,8
<b>Catégorie d'immigration</b>			
Travailleurs qualifiés	89,4	62,1	39,2
Gens d'affaires	1,3	1,8	1,2
Candidats des provinces	3,9	21,7	33,0
Aides familiaux résidents	5,4	11,2	3,0
Expérience canadienne	...	3,2	23,6
<b>Profession envisagée</b>			
Gestion	7,8	13,7	10,1
Affaires, finances et administration	13,7	14,2	13,4
Sciences naturelles et appliquées et domaines connexes	40,5	20,1	24,1
Services de santé	7,0	7,7	9,2
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	16,1	22,7	12,9
Arts, culture, sports et loisirs	4,1	2,9	2,6
Vente et services	5,9	8,1	17,4
Métiers, transport, machinerie et domaines connexes	4,1	7,6	7,7
Ressources naturelles, agriculture et domaines de production connexes	0,2	0,8	0,8
Fabrication et services publics	0,5	2,3	1,9
<b>Niveau de scolarité</b>			
Aucun diplôme ni certificat d'études postsecondaires	5,6	10,8	11,9
Certificat d'une école de métiers	3,7	6,2	7,0
Autre diplôme d'études postsecondaires non universitaires	10,9	14,8	10,1
Baccalauréat	52,9	43,7	45,5
Maîtrise	22,2	20,4	22,4
Doctorat	4,8	4,2	3,3
<b>Connaissance des langues officielles</b>			
Anglais seulement	55,2	64,9	74,5
Français seulement	5,3	5,2	4,7
Français et anglais	25,3	24,1	17,5
Ni le français ni l'anglais	14,2	5,9	3,3

... n'ayant pas lieu de figurer

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009. Le nombre d'années d'emploi au Canada et le nombre d'années d'inscription dans un établissement postsecondaire canadien reposent sur des fichiers d'impôt et comprennent tout emploi ou toute inscription au cours de l'année d'imposition (et éventuellement l'emploi ou l'inscription d'une durée d'une journée seulement).

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

**Tableau 1**  
**Caractéristiques de l'échantillon de demandeurs principaux de la catégorie économique (suite)**

	Cohorte d'établissement		
	2004	2009	2014
	pourcentage		
<b>Sexe</b>			
Femme	33,4	39,4	37,7
<b>Âge</b>			
15 à 24 ans	1,9	2,7	4,1
25 à 34 ans	49,9	47,7	56,4
35 à 44 ans	37,4	35,4	30,1
45 à 54 ans	10,1	12,7	8,4
55 à 64 ans	0,7	1,5	1,1
<b>État matrimonial</b>			
Marié ou en union libre	61,9	54,4	52,6
<b>Nombre de personnes à charge</b>			
Aucune	68,0	79,8	92,8
Une	17,0	10,7	4,6
Deux	11,1	7,0	2,1
Trois ou plus	4,9	3,1	0,6
<b>Nombre d'années d'emploi à MTV avant l'établissement</b>			
Aucune	89,5	78,7	73,0
Une	2,1	3,9	3,5
Deux	2,3	5,4	7,1
Trois	4,0	6,3	8,1
Quatre	1,3	3,5	4,7
Cinq	0,9	2,2	3,7
<b>Nombre d'années d'inscription dans un établissement postsecondaire à MTV avant l'établissement</b>			
Aucune	95,8	92,3	88,5
Une	1,9	3,8	5,8
Deux	1,1	1,9	3,3
Trois	0,7	1,1	1,7
Quatre	0,3	0,6	0,6
Cinq	0,2	0,3	0,2

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009. Le nombre d'années d'emploi au Canada et le nombre d'années d'inscription dans un établissement postsecondaire canadien reposent sur des fichiers d'impôt et comprennent tout emploi ou toute inscription au cours de l'année d'imposition (et éventuellement l'emploi ou l'inscription d'une durée d'une journée seulement).

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Dans la cohorte d'établissement de 2004, la plupart des DPE étaient des travailleurs qualifiés (89,4 %). Il s'agissait toujours de la catégorie principale chez les membres de la cohorte de 2014, mais dans une mesure nettement moindre (seulement 39,2 %). Une proportion croissante des DPE ont été admis à titre de candidats des provinces ou dans la catégorie de l'expérience canadienne (une nouvelle catégorie établie en 2009) au cours des dernières années. Dans la cohorte de 2014, très peu de DPE ont été admis dans la catégorie des gens d'affaires ou dans celle des aides familiaux résidents.

Dans l'ensemble, la répartition des professions envisagées des DPE est demeurée assez constante au fil du temps. Il existe cependant deux exceptions. La proportion des DPE ayant l'intention de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et dans des domaines connexes a considérablement diminué (passant de 40,5 % à 24,1 % pendant la période à l'étude), tandis que la proportion des DPE ayant l'intention de travailler dans le secteur des ventes et des services a triplé (passant de 5,9 % à 17,4 % pendant la période à l'étude). Néanmoins, les proportions se sont principalement maintenues à un niveau assez stable. Dans l'ensemble, la plupart des DPE avaient l'intention de travailler dans des domaines généralement associés à des titres universitaires.

En effet, au moins deux tiers des DPE étaient titulaires d'un titre universitaire au moment de l'établissement (peu importe la cohorte). Cependant, la proportion a affiché une baisse de 79,9 % de la cohorte de 2004 à 71,2 % de la cohorte de 2014. Cette baisse a été compensée par des hausses de la proportion des DPE qui étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers (passant de 3,7 % à 7,0 %) ou qui n'avaient pas de titre d'études postsecondaires (passant de 5,6 % à 11,9 %).

Même si la plupart des DPE connaissaient le français ou l'anglais (92,7 % de la cohorte d'établissement de 2014), l'étendue de cette connaissance est inconnue. Près des deux tiers des DPE étaient des hommes. En outre, les DPE étaient jeunes : 60,5 % de la cohorte de 2014 étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'établissement (en hausse par rapport à 51,8 % de la cohorte de 2004). De plus, les membres des cohortes plus récentes étaient moins susceptibles d'être mariés ou d'être dans une relation d'union libre et ils avaient moins de personnes à charge.

Si la majorité des DPE n'avaient pas travaillé à MTV dans les cinq années précédant l'établissement, cette tendance est devenue moins manifeste au fil du temps (73,0 % de la cohorte de 2014, en baisse par rapport à 89,5 % de la cohorte de 2004). De même, la majorité des DPE n'avaient pas été inscrits dans un établissement postsecondaire canadien à MTV dans les cinq années précédant l'établissement, mais cette tendance est aussi devenue moins manifeste au fil du temps (88,5 % de la cohorte de 2014, en baisse par rapport à 95,8 % de la cohorte de 2004).

Le tableau 2 présente les résultats du modèle probabiliste linéaire de la décision relative à l'emplacement initial. Étant donné que le nombre d'observations est élevé, la plupart des coefficients sont statistiquement significatifs. En conséquence, la taille des coefficients est plus importante que leur signification statistique dans la plupart des cas. Les coefficients sont interprétés comme étant la différence en points de pourcentage dans la probabilité d'habiter dans une ville servant de porte d'entrée aux immigrants une année d'imposition complète suivant l'établissement, comparativement à la catégorie de référence.

Tableau 2

**Résultats du modèle probabiliste linéaire, lieu de résidence à Montréal, à Toronto ou à Vancouver une année après l'établissement en fonction des caractéristiques d'établissement**

	Cohorte d'établissement de 2004		Cohorte d'établissement de 2009		Cohorte d'établissement de 2014	
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Pays de naissance</b>						
Inde	0,148 ***	0,008	0,067 ***	0,008	0,036 ***	0,005
Philippines	0,014	0,011	-0,082 ***	0,007	-0,129 ***	0,005
Chine	0,089 ***	0,009	0,052 ***	0,008	0,145 ***	0,007
Iran	0,182 ***	0,012	0,154 ***	0,012	0,212 ***	0,008
France	-0,092 ***	0,013	-0,118 ***	0,011	-0,184 ***	0,011
Corée du Sud	0,083 ***	0,016	0,019	0,013	0,052 ***	0,011
Royaume-Uni	-0,258 ***	0,015	-0,197 ***	0,011	-0,068 ***	0,010
Pakistan	0,111 ***	0,013	0,085 ***	0,015	0,085 ***	0,013
Nigéria	-0,134 ***	0,032	-0,149 ***	0,019	-0,182 ***	0,012
Algérie	0,153 ***	0,013	0,156 ***	0,010	0,248 ***	0,012
États-Unis	-0,219 ***	0,022	-0,094 ***	0,017	-0,090 ***	0,013
Ukraine	0,053 **	0,019	0,032 †	0,017	0,032 *	0,015
Maroc	0,148 ***	0,011	0,139 ***	0,010	0,139 ***	0,017
Égypte	-0,037	0,023	0,024	0,017	0,065 ***	0,019
Colombie	0,003	0,023	-0,022	0,022	0,065 ***	0,019
Bangladesh	0,105 ***	0,023	0,019	0,023	0,036 †	0,019
Roumanie	0,026 *	0,011	0,022	0,017	0,012	0,020
Haïti	0,122 ***	0,021	0,123 ***	0,019	0,147 ***	0,019
Fédération de Russie	0,088 ***	0,016	0,075 ***	0,015	0,052 *	0,020
Liban	0,017	0,017	0,009	0,019	0,055 *	0,022
Reste du monde (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Travailleurs qualifiés (référence)	...	...	...	...	...	...
Gens d'affaires	-0,071 ***	0,021	0,051 ***	0,014	0,180 ***	0,016
Candidats des provinces	-0,491 ***	0,011	-0,391 ***	0,006	-0,334 ***	0,005
Aides familiaux résidents	-0,235 ***	0,016	-0,103 ***	0,011	-0,252 ***	0,012
Expérience canadienne	...	...	-0,197 ***	0,010	-0,253 ***	0,006
<b>Profession envisagée</b>						
Gestion (référence)	...	...	...	...	...	...
Affaires, finances et administration	0,023 *	0,010	-0,049 ***	0,008	0,016 *	0,007
Sciences naturelles et appliquées et domaines connexes	-0,051 ***	0,009	-0,104 ***	0,007	-0,017 *	0,007
Services de santé	-0,072 ***	0,012	-0,088 ***	0,009	-0,029 ***	0,008
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	-0,088 ***	0,011	-0,166 ***	0,008	-0,061 ***	0,008
Arts, culture, sports et loisirs	0,013	0,013	-0,040 ***	0,012	0,028 **	0,011
Vente et services	0,004	0,012	-0,100 ***	0,009	-0,085 ***	0,007
Métiers, transport, machinerie et domaines connexes	-0,055 ***	0,014	-0,096 ***	0,009	-0,050 ***	0,008
Ressources naturelles, agriculture et domaines de production connexes	-0,233 ***	0,057	-0,215 ***	0,015	-0,137 ***	0,015
Fabrication et services publics	-0,047 †	0,025	-0,215 ***	0,011	-0,069 ***	0,011

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,161, et la taille de l'échantillon est de 37 087. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,341, et la taille de l'échantillon est de 48 148. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2014 est de 0,479, et la taille de l'échantillon est de 53 794.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Tableau 2

Résultats du modèle probabiliste linéaire, lieu de résidence à Montréal, à Toronto ou à Vancouver une année après l'établissement en fonction des caractéristiques d'établissement (suite)

	Cohorte d'établissement de 2004		Cohorte d'établissement de 2009		Cohorte d'établissement de 2014	
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Niveau de scolarité</b>						
Aucun diplôme ni certificat d'études postsecondaires (référence)	...	...	...	...	...	...
Certificat d'une école de métiers	-0,086 ***	0,014	-0,066 ***	0,009	-0,041 ***	0,007
Autre diplôme d'études postsecondaires non universitaires	0,021 *	0,011	-0,011	0,007	-0,013 *	0,006
Baccalauréat	0,030 **	0,010	0,006	0,007	0,006	0,005
Maîtrise	-0,013	0,011	-0,005	0,008	0,006	0,006
Doctorat	-0,116 ***	0,015	-0,053 ***	0,012	-0,041 ***	0,011
<b>Connaissance des langues officielles</b>						
Anglais seulement (référence)	...	...	...	...	...	...
Français seulement	0,112 ***	0,012	0,167 ***	0,011	0,147 ***	0,011
Français et anglais	0,112 ***	0,007	0,163 ***	0,006	0,158 ***	0,007
Ni le français ni l'anglais	0,068 ***	0,008	0,120 ***	0,009	0,092 ***	0,010
<b>Sexe</b>						
Homme (référence)	...	...	...	...	...	...
Femme	0,031 ***	0,005	0,012 **	0,004	0,019 ***	0,004
<b>Âge</b>						
15 à 24 ans (référence)	...	...	...	...	...	...
25 à 34 ans	-0,009	0,015	0,020 †	0,011	-0,009	0,008
35 à 44 ans	-0,006	0,016	0,038 **	0,012	0,007	0,009
45 à 54 ans	0,008	0,018	0,032 *	0,013	-0,008	0,010
55 à 64 ans	-0,008	0,031	0,003	0,019	-0,011	0,017
<b>État matrimonial</b>						
Marié ou en union libre	0,011 *	0,005	0,007	0,004	0,004	0,004
Célibataire (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Personnes à charge</b>						
Nombre de personnes à charge	-0,002	0,003	0,010 ***	0,003	-0,002	0,004
<b>Emploi à MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	0,140 ***	0,003	0,155 ***	0,002	0,184 ***	0,001
<b>Inscription dans un établissement postsecondaire à MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	-0,037 ***	0,005	-0,006 *	0,003	-0,013 ***	0,003
<b>Ordonnée à l'origine</b>	0,648 ***	0,020	0,636 ***	0,015	0,517 ***	0,012

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,161, et la taille de l'échantillon est de 37 087. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,341, et la taille de l'échantillon est de 48 148. Le R au carré de la cohorte d'établissement de 2014 est de 0,479, et la taille de l'échantillon est de 53 794.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Les résultats donnent à penser que la probabilité de s'établir initialement à MTV varie considérablement selon plusieurs caractéristiques des immigrants. En ce qui concerne le pays d'origine, les DPE originaires de la France, du Nigéria, des Philippines, des États-Unis et du Royaume-Uni étaient les moins susceptibles d'habiter initialement à MTV. Cependant, si cette tendance n'a cessé de s'accroître dans le cas des DPE originaires de la France, des Philippines et du Nigéria pendant la période à l'étude, elle s'est atténuée dans le cas des DPE originaires des États-Unis et du Royaume-Uni. En revanche, les DPE originaires de pays comme l'Algérie, l'Iran, Haïti, la Chine et le Maroc étaient les plus susceptibles de s'établir à MTV, une tendance observée pendant toute la période à l'étude.

Il existe une corrélation encore plus forte entre la catégorie d'immigration et la probabilité de s'établir à MTV. Les candidats des provinces étaient beaucoup moins susceptibles de s'établir à MTV que les travailleurs qualifiés (la catégorie de référence). La différence est très grande, s'établissant à 33,4 points de pourcentage pour la cohorte d'établissement de 2014. Les DPE de la catégorie de l'expérience canadienne et de celle des aides familiaux résidents étaient aussi

moins susceptibles que les travailleurs qualifiés de s'établir à MTV (une différence d'environ 25 points de pourcentage pour chaque catégorie). À l'opposé, les immigrants de la catégorie des gens d'affaires étaient plus susceptibles que les travailleurs qualifiés d'habiter à MTV (une différence de 18 points de pourcentage).

Comme il fallait s'y attendre, les DPE ayant l'intention de travailler dans les secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture et dans les domaines de production connexes représentaient le groupe le moins susceptible de s'établir à MTV (13,7 points de pourcentage de moins que ceux ayant l'intention de travailler en gestion, la catégorie de référence). La plupart des autres groupes étaient soit légèrement moins susceptibles soit tout aussi susceptibles que la catégorie de référence d'habiter initialement à MTV.

Il n'y a pas de forte corrélation entre le niveau de scolarité et les décisions relatives à l'emplacement. Les DPE titulaires d'un certificat d'une école de métiers ou d'un doctorat étaient les moins susceptibles de s'établir à MTV. Les gens de métier peuvent être nécessaires dans toutes les régions du pays (surtout dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui ont toutes connu une prospérité économique fondée sur l'exploitation des ressources pendant la période à l'étude). Les titulaires d'un doctorat peuvent être plus susceptibles de travailler en enseignement supérieur, domaine qui emploie des travailleurs dans bon nombre de régions du pays.

Il existe une plus forte corrélation entre la connaissance des langues officielles et les décisions relatives à l'emplacement. Les DPE ayant une connaissance de l'anglais seulement étaient les moins susceptibles de s'établir à MTV, tandis que ceux qui avaient une connaissance du français (seulement ou avec une connaissance de l'anglais) en étaient les plus susceptibles.

La corrélation entre l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le nombre de personnes à charge et les décisions relatives à l'emplacement n'est pas particulièrement forte. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'habiter à MTV, mais la différence est seulement de 1 à 3 points de pourcentage, selon la cohorte d'établissement. Les différences selon le groupe d'âge, l'état matrimonial et le nombre de personnes à charge sont encore plus faibles et en général statistiquement non significatives.

Le fait d'avoir travaillé à MTV pendant une autre année d'imposition avant l'établissement est associé à une augmentation significative de la probabilité de s'établir à MTV (de 14 à 18 points de pourcentage, selon la cohorte). Le fait d'avoir travaillé à MTV pendant deux autres années est fortement associé au fait d'habiter initialement à MTV en tant que candidat des provinces (comparativement à la catégorie de référence des travailleurs qualifiés). En revanche, il y a une faible corrélation (négative) entre l'inscription dans un établissement postsecondaire à MTV avant l'établissement et le fait de s'établir à MTV. Il n'est peut-être pas étonnant de constater une telle tendance, car les établissements postsecondaires ne s'engagent envers les étudiants qu'à court terme sur le plan géographique, par opposition au travail, qui peut offrir une possibilité à long terme.



## 3.2 Migration subséquente

La présente section, qui porte sur les résultats liés à la migration subséquente, est divisée en fonction de la décision relative à l'emplacement initial des DPE (MTV ou non). Dans les deux cas, le résultat d'intérêt est un indicateur du fait d'habiter à MTV des années plus tard.

### 3.2.1 Demandeurs admis initialement à Montréal, à Toronto ou à Vancouver

En ce qui concerne les cohortes d'établissement de 2004 et de 2009, 93 % des DPE qui s'étaient établis initialement à MTV y étaient demeurés 5 ans plus tard. Dans le cas de la cohorte de 2004, 89 % des DPE étaient demeurés à MTV 10 ans plus tard. Par conséquent, la décision relative à l'emplacement initial est une variable explicative importante des décisions ultérieures relatives à l'emplacement géographique.

Malgré le faible taux de transition à l'extérieur de MTV, certains facteurs sont plus fortement associés que d'autres à la migration. Cette constatation est plus manifeste dans la dimension du pays de naissance (tableau 3). Les DPE originaires du Nigéria, du Royaume-Uni, du Pakistan, de l'Inde et du Bangladesh étaient généralement les moins susceptibles de demeurer à MTV 5 ans et 10 ans après l'établissement. (Selon les résultats du tableau 2, les DPE originaires du Nigéria et du Royaume-Uni figuraient parmi les moins susceptibles d'habiter initialement à MTV.) En revanche, les DPE originaires de l'Algérie, de la Roumanie, de l'Ukraine et du Maroc étaient les plus susceptibles de demeurer à MTV.

Tableau 3

**Résultats du modèle probabiliste linéaire, fait de demeurer à Montréal, à Toronto ou à Vancouver après s'y être établi initialement en fonction des caractéristiques d'établissement**

	Cohorte d'établissement					
	2004		2009		2009	
	5 ans après l'établissement		10 ans après l'établissement		5 ans après l'établissement	
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Pays de naissance</b>						
Inde	-0,031 ***	0,009	-0,036 ***	0,011	-0,030 ***	0,008
Philippines	-0,022 *	0,011	-0,011	0,013	-0,016 †	0,009
Chine	-0,008	0,009	0,003	0,011	0,013 †	0,008
Iran	0,011	0,011	0,033 **	0,013	-0,001	0,010
France	-0,005	0,012	-0,016	0,016	-0,034 **	0,011
Corée du Sud	0,004	0,012	0,011	0,015	-0,002	0,011
Royaume-Uni	-0,063 **	0,020	-0,100 ***	0,024	-0,045 **	0,015
Pakistan	-0,081 ***	0,013	-0,084 ***	0,015	-0,031 *	0,014
Nigéria	-0,054	0,034	-0,122 **	0,044	-0,092 ***	0,025
Algérie	0,044 ***	0,011	0,069 ***	0,013	0,022 *	0,009
États-Unis	0,011	0,017	-0,015	0,025	-0,070 ***	0,020
Ukraine	0,034 **	0,011	0,058 ***	0,014	-0,002	0,016
Maroc	0,022 †	0,011	0,039 **	0,014	0,012	0,009
Égypte	-0,060 *	0,024	0,001	0,023	-0,031 *	0,015
Colombie	-0,075 **	0,024	-0,033	0,024	-0,028	0,022
Bangladesh	-0,057 **	0,022	-0,045 †	0,024	-0,055 *	0,023
Roumanie	0,026 **	0,010	0,039 **	0,012	-0,003	0,014
Haïti	0,016	0,016	0,015	0,020	0,009	0,015
Fédération de Russie	0,005	0,013	0,006	0,016	0,012	0,013
Liban	-0,007	0,017	-0,003	0,021	-0,004	0,015
Reste du monde (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Travailleurs qualifiés (référence)	...	...	...	...	...	...
Gens d'affaires	0,007	0,010	-0,001	0,016	0,039 ***	0,007
Candidats des provinces	-0,006	0,017	-0,011	0,021	0,010	0,006
Aides familiaux résidents	0,029	0,013	0,011	0,016	0,019 *	0,009
Expérience canadienne	...	...	...	...	0,013	0,009
<b>Profession envisagée</b>						
Gestion (référence)	...	...	...	...	...	...
Affaires, finances et administration	0,005	0,007	0,013	0,009	0,010	0,006
Sciences naturelles et appliquées et domaines connexes	-0,028	0,007	-0,030	0,008	-0,008	0,006
Services de santé	-0,058	0,010	-0,060	0,012	-0,029	0,008
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	-0,015	0,008	-0,014	0,010	-0,010	0,006
Arts, culture, sports et loisirs	0,003	0,009	0,006	0,011	0,016	0,009
Vente et services	0,002	0,009	0,005	0,011	0,005	0,007
Métiers, transport, machinerie et domaines connexes	-0,016	0,012	-0,034	0,014	0,013	0,008

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009 et elle ne figure donc pas dans l'analyse. Le revenu familial est rajusté en le divisant par la racine carrée du nombre de membres de la famille. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,024, et la taille de l'échantillon est de 22 804. Dix ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,026, et la taille de l'échantillon est de 22 804. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,018, et la taille de l'échantillon est de 27 853.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Tableau 3

Résultats du modèle probabiliste linéaire, fait de demeurer à Montréal, à Toronto ou à Vancouver après s'y être établi initialement en fonction des caractéristiques d'établissement (suite)

	Cohorte d'établissement					
	2004		2009			
	5 ans après l'établissement		10 ans après l'établissement		5 ans après l'établissement	
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Profession envisagée (suite)</b>						
Ressources naturelles, agriculture et domaines de production connexes	-0,078	0,075	-0,165	0,097	-0,011	0,039
Fabrication et services publics	-0,008	0,023	-0,018	0,030	0,007	0,015
<b>Niveau de scolarité</b>						
Aucun diplôme ni certificat d'études postsecondaires (référence)	...	...	...	...	...	...
Certificat d'une école de métiers	-0,003	0,012	0,008	0,015	0,005	0,009
Autre diplôme d'études postsecondaires non universitaires	0,019 *	0,008	0,023 *	0,010	0,014 *	0,006
Baccalauréat	0,006	0,008	0,002	0,009	0,014 *	0,006
Maîtrise	-0,004	0,009	-0,014	0,010	-0,003	0,007
Doctorat	-0,022 †	0,013	-0,037 *	0,016	-0,007	0,011
<b>Connaissance des langues officielles</b>						
Anglais seulement (référence)	...	...	...	...	...	...
Français seulement	0,009	0,009	0,012	0,011	0,014 †	0,008
Français et anglais	-0,003	0,006	-0,011	0,007	0,017 **	0,006
Ni le français ni l'anglais	0,013 *	0,006	0,015 *	0,007	-0,002	0,007
<b>Sexe</b>						
Homme (référence)	...	...	...	...	...	...
Femme	0,017 ***	0,004	0,021 ***	0,005	0,013 ***	0,004
<b>Âge</b>						
15 à 24 ans (référence)	...	...	...	...	...	...
25 à 34 ans	-0,021 †	0,012	0,007	0,017	0,016	0,011
35 à 44 ans	-0,010	0,012	0,019	0,018	0,031 **	0,012
45 à 54 ans	0,011	0,013	0,046 *	0,019	0,029 *	0,013
55 à 64 ans	0,018	0,019	0,031	0,031	0,038 *	0,016
<b>État matrimonial</b>						
Marié ou en union libre	0,014 **	0,005	0,018 ***	0,005	0,008 †	0,004
Célibataire (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Personnes à charge</b>						
Nombre de personnes à charge	0,007 **	0,003	0,011 ***	0,003	0,011 ***	0,002
<b>Emploi à MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	0,006 †	0,003	0,013 **	0,004	0,009 ***	0,002
<b>Inscription dans un établissement postsecondaire à MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	-0,009	0,006	-0,025 **	0,008	-0,004	0,003
<b>Revenu familial</b>						
Revenu familial rajusté après impôt / 10 000	***	***	***	***	***	***
	0,003	0,001	0,003	0,001	0,001	0,001
<b>Résidents de la ville originaires du même pays</b>						
Nombre de résidents / 10 000	0,017 *	0,007	0,016 †	0,009	0,031 ***	0,007
<b>Ordonnée à l'origine</b>	0,920 ***	0,016	0,851 ***	0,022	0,857 ***	0,014

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009 et elle ne figure donc pas dans l'analyse. Le revenu familial est rajusté en le divisant par la racine carrée du nombre de membres de la famille. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,024, et la taille de l'échantillon est de 22 804. Dix ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,026, et la taille de l'échantillon est de 22 804. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,018, et la taille de l'échantillon est de 27 853.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Il n'existe une forte corrélation qu'entre très peu des autres facteurs examinés et la migration subséquente. Ceux-ci comprennent la catégorie d'immigration, qui était étroitement associée à la décision relative à l'emplacement initial, et la profession envisagée (qui était aussi associée à l'emplacement initial). Chez les DPE, les femmes et les personnes mariées ou en union libre étaient légèrement plus susceptibles de demeurer à MTV que les hommes et les personnes célibataires, respectivement. On peut en dire autant des DPE qui avaient davantage de personnes à charge, qui avaient un revenu familial plus élevé, qui étaient entourés de plus d'immigrants originaires du même pays à l'emplacement initial (RMR) choisi ou qui avaient travaillé plus longtemps à MTV avant l'établissement. Cependant, dans tous ces cas, les associations sont généralement faibles, au moins comparativement au pays de naissance. Par exemple, une augmentation de 10 000 \$ du revenu familial rajusté après impôt est associée à une augmentation de 0,1 à 0,3 point de pourcentage de la probabilité de demeurer à MTV 5 ans ou 10 ans après l'établissement. Il existe une corrélation un peu plus forte entre le nombre de résidents originaires du même pays et la probabilité de demeurer à MTV. Plus précisément, une augmentation de 10 000 immigrants originaires du même pays est associée à une augmentation de 1,7 à 3,1 points de pourcentage de la probabilité de demeurer à MTV. Le nombre d'années d'inscription à un programme postsecondaire à MTV avant l'établissement est associé négativement au fait de demeurer à MTV, bien que la relation soit très faible et qu'elle ne soit statistiquement significative que dans un seul cas.

### **3.2.2 Demandeurs admis initialement à l'extérieur de Montréal, de Toronto ou de Vancouver**

Il y a également très peu de migration subséquente chez les DPE qui habitaient initialement à l'extérieur de MTV. Environ 9 % des DPE de la cohorte d'établissement de 2004 qui s'étaient établis initialement à l'extérieur de MTV avaient déménagé à MTV 5 ans après l'établissement. Ce chiffre est passé à 11 % 10 ans après l'établissement. Au sein de la cohorte d'établissement de 2009, 6 % des DPE avaient déménagé à MTV 5 ans après l'établissement.

Bon nombre des facteurs examinés dans la présente étude sont plus fortement associés à la décision relative à la migration subséquente des DPE qui se sont établis à l'extérieur de MTV (tableau 4) qu'à la décision relative à la migration subséquente de ceux qui se sont établis à MTV (tableau 3). Cette constatation vaut particulièrement en ce qui concerne le pays de naissance. Les DPE qui s'étaient établis à l'extérieur de MTV et qui étaient originaires de l'Iran, de la Chine, de la Corée du Sud ou de l'Inde étaient souvent significativement plus susceptibles que les DPE qui appartenaient à la catégorie « reste du monde » (la catégorie de référence) d'avoir déménagé à MTV, tant 5 ans que 10 ans après l'établissement. En revanche, les DPE originaires de la Roumanie étaient moins susceptibles de déménager à MTV des années plus tard.

Tableau 4

Résultats du modèle probabiliste linéaire, fait de déménager à Montréal, à Toronto ou à Vancouver (MTV) après s'être établi initialement à l'extérieur de MTV en fonction des caractéristiques d'établissement

	Cohorte d'établissement					
	2004		2009		2009	
	5 ans après l'établissement		10 ans après l'établissement		5 ans après l'établissement	
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Pays de naissance</b>						
Inde	0,059 *	0,027	0,049 †	0,029	0,031 *	0,012
Philippines	-0,002	0,030	-0,017	0,030	-0,004	0,010
Chine	0,057 *	0,025	0,065 *	0,027	0,066 ***	0,012
Iran	0,096	0,063	0,155 *	0,073	0,192 ***	0,045
France	0,028	0,045	-0,019	0,045	0,003	0,026
Corée du Sud	0,128 **	0,047	0,167 **	0,052	0,020	0,018
Royaume-Uni	-0,022	0,018	-0,007	0,024	-0,014	0,010
Pakistan	0,019	0,042	-0,009	0,043	0,045	0,036
Nigéria	0,048	0,052	-0,024	0,044	-0,029	0,020
Algérie	0,177	0,134	0,223 †	0,133	-0,106 ***	0,015
États-Unis	-0,019	0,021	-0,004	0,031	-0,046 ***	0,012
Ukraine	0,020	0,049	0,026	0,053	0,006	0,016
Maroc	0,139	0,087	0,185 *	0,093	-0,108 ***	0,015
Égypte	0,067	0,069	0,181 *	0,084	-0,019	0,031
Colombie	-0,035	0,043	0,025	0,071	0,017	0,032
Bangladesh	-0,012	0,049	0,007	0,059	-0,008	0,028
Roumanie	-0,062 †	0,034	-0,102 **	0,032	-0,036 *	0,016
Haïti	0,100	0,158	0,072	0,159	0,028	0,080
Fédération de Russie	0,084	0,059	0,063	0,059	-0,004	0,021
Liban	-0,092 ***	0,027	0,061	0,123	0,048	0,072
Reste du monde (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Travailleurs qualifiés (référence)	...	...	...	...	...	...
Gens d'affaires	-0,071 *	0,034	0,112	0,154	-0,101 ***	0,016
Candidats des provinces	-0,014	0,019	-0,005	0,023	-0,024 **	0,008
Aides familiaux résidents	-0,022	0,034	-0,008	0,035	-0,029 *	0,014
Expérience canadienne	...	...	...	...	0,007	0,016
<b>Profession envisagée</b>						
Gestion (référence)	...	...	...	...	...	...
Affaires, finances et administration	0,059	0,040	0,078	0,041	0,016	0,017
Sciences naturelles et appliquées et domaines connexes	0,003	0,027	0,033	0,028	-0,004	0,013
Services de santé	0,001	0,028	0,039	0,029	-0,018	0,015
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	0,015	0,028	0,039	0,029	-0,005	0,014
Arts, culture, sports et loisirs	-0,024	0,043	0,025	0,049	0,030	0,033
Vente et services	0,001	0,039	0,023	0,041	-0,010	0,015
Métiers, transport, machinerie et domaines connexes	-0,010	0,032	-0,013	0,035	-0,035	0,013

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009 et elle ne figure donc pas dans l'analyse. Le revenu familial est rajusté en le divisant par la racine carrée du nombre de membres de la famille. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,054, et la taille de l'échantillon est de 8 048. Dix ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,063, et la taille de l'échantillon est de 8 048. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,057, et la taille de l'échantillon est de 15 639.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Tableau 4

Résultats du modèle probabiliste linéaire, fait de déménager à Montréal, à Toronto ou à Vancouver (MTV) après s'être établi initialement à l'extérieur de MTV en fonction des caractéristiques d'établissement (suite)

	Cohorte d'établissement					
	2004		2009			
	5 ans après l'établissement	10 ans après l'établissement	5 ans après l'établissement	10 ans après l'établissement	5 ans après l'établissement	10 ans après l'établissement
	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste	coefficient	erreur-type robuste
<b>Profession envisagée (suite)</b>						
Ressources naturelles, agriculture et domaines de production connexes	-0,014	0,034	-0,006	0,036	-0,053	0,013
Fabrication et services publics	0,049	0,050	0,033	0,053	-0,052	0,017
<b>Niveau de scolarité</b>						
Aucun diplôme ni certificat d'études postsecondaires (référence)	...	...	...	...	...	...
Certificat d'une école de métiers	0,006	0,021	-0,020	0,024	-0,001	0,010
Autre diplôme d'études postsecondaires non universitaires	0,015	0,017	-0,003	0,022	0,003	0,009
Baccalauréat	0,048 **	0,018	0,034	0,022	0,003	0,009
Maîtrise	0,028	0,022	0,021	0,027	0,007	0,012
Doctorat	-0,011	0,023	-0,015	0,028	0,002	0,017
<b>Connaissance des langues officielles</b>						
Anglais seulement (référence)	...	...	...	...	...	...
Français seulement	-0,049	0,062	-0,063	0,066	-0,007	0,031
Français et anglais	0,058 *	0,023	0,074 **	0,025	0,023	0,014
Ni le français ni l'anglais	-0,011	0,033	0,042	0,039	-0,022	0,014
<b>Sexe</b>						
Homme (référence)	...	...	...	...	...	...
Femme	-0,026 †	0,015	-0,033 *	0,017	-0,014 †	0,008
<b>Âge</b>						
15 à 24 ans (référence)	...	...	...	...	...	...
25 à 34 ans	-0,077 †	0,043	-0,076 †	0,043	-0,039 *	0,020
35 à 44 ans	-0,067	0,044	-0,069	0,044	-0,050 *	0,020
45 à 54 ans	-0,060	0,045	-0,093 *	0,045	-0,041 *	0,021
55 à 64 ans	-0,096 *	0,045	-0,127 **	0,046	-0,064 **	0,023
<b>État matrimonial</b>						
Marié ou en union libre	-0,022	0,016	-0,035 *	0,018	-0,034 ***	0,007
Célibataire (référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Personnes à charge</b>						
Nombre de personnes à charge	-0,016 *	0,006	-0,007	0,007	-0,001	0,003
<b>Emploi à l'extérieur de MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	-0,015 ***	0,004	-0,014 **	0,005	-0,013 ***	0,002
<b>Inscription dans un établissement postsecondaire à l'extérieur de MTV avant l'établissement</b>						
Nombre d'années	0,009 †	0,005	0,004	0,006	0,002	0,003
<b>Revenu familial</b>						
Revenu familial rajusté après impôt / 10 000	-0,001	0,001	-0,001	0,001	0,000	0,001
<b>Résidents de la ville originaires du même pays</b>						
Nombre de résidents / 10 000	-0,035 *	0,014	-0,050 **	0,016	-0,056 ***	0,007
<b>Ordonnée à l'origine</b>	0,157 **	0,050	0,170 **	0,053	0,175 ***	0,024

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** MTV = Montréal, Toronto et Vancouver. Toutes les variables sont mesurées au moment de l'établissement, à l'exception de l'emplacement (mesuré au cours de l'année d'imposition suivant l'établissement). Concernant l'état matrimonial, est « célibataire » une personne qui est séparée, divorcée ou veuve ou qui n'a jamais été mariée. La catégorie de l'expérience canadienne n'existait pas avant 2009 et elle ne figure donc pas dans l'analyse. Le revenu familial est rajusté en le divisant par la racine carrée du nombre de membres de la famille. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,054, et la taille de l'échantillon est de 8 048. Dix ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2004 est de 0,063, et la taille de l'échantillon est de 8 048. Cinq ans après l'établissement, le R au carré de la cohorte d'établissement de 2009 est de 0,057, et la taille de l'échantillon est de 15 639.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et fichier sur la famille T1 (FFT1).

Un deuxième facteur important est le nombre de résidents dans la RMR originaires du même pays. Pour chaque augmentation de 10 000 de ce nombre, la probabilité estimée de déménager à MTV affiche une baisse de 3,5 à 5,6 points de pourcentage (5 ans après l'établissement) et de 5,0 points de pourcentage (10 ans après l'établissement).

Un autre facteur important est le fait d'avoir une connaissance du français et de l'anglais : les DPE de ce groupe étaient plus susceptibles d'avoir déménagé à MTV 5 ans et 10 ans après l'établissement.

Les femmes, les personnes âgées et les personnes mariées ou en union libre étaient moins susceptibles de déménager à MTV après avoir habité initialement à l'extérieur de MTV. On peut en dire autant des personnes ayant passé un plus grand nombre d'années d'emploi à l'extérieur de MTV avant l'établissement et des personnes qui se sont établies initialement dans une ville comptant plus de résidents originaires du même pays de naissance.

## 4 Conclusion

Une forte proportion d'immigrants qui sont admis au Canada s'établissent initialement dans les grands centres urbains, notamment Montréal, Toronto et Vancouver (MTV). Par conséquent, la capacité d'absorption des villes d'accueil peut être mise à l'épreuve, car les besoins en matière de services sociaux augmentent et les nouveaux arrivants ne s'intègrent pas toujours avec succès au marché du travail canadien. Les responsables des politiques d'immigration ont déjà commencé à s'attaquer au problème par l'intermédiaire du Programme des candidats des provinces, qui vise à favoriser la dispersion des nouveaux immigrants de la composante économique dans tout le pays.

Afin de mieux éclairer la politique d'immigration à cet égard, la présente étude examine de manière exhaustive les facteurs associés aux décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente des demandeurs principaux de la catégorie économique (DPE) depuis l'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Elle utilise à cette fin la Base de données longitudinales sur l'immigration couplée au fichier sur la famille T1.

Les constatations donnent à penser que de nombreux facteurs sont fortement associés à la probabilité d'habiter initialement à MTV. La catégorie d'immigration est l'un des facteurs les plus importants, suivie de près du pays de naissance, de la profession envisagée, de la connaissance des langues officielles et de l'expérience de travail avant l'établissement à MTV.

Après la décision relative à l'emplacement initial, l'emplacement géographique des immigrants de la composante économique ne change pas beaucoup. La décision relative à l'emplacement initial des DPE est une variable explicative très importante de leur emplacement des années plus tard. En effet, seulement 11 % environ des DPE avaient déménagé à MTV ou à l'extérieur de l'une de ces villes 10 ans après l'établissement. Cela étant dit, des facteurs importants sont associés à la migration subséquente qui survient. Parmi les principaux facteurs figure le pays de naissance, surtout chez les DPE qui se sont établis à l'extérieur de MTV. Le nombre de résidents dans la ville de l'emplacement initial originaires du même pays est associé positivement au fait de demeurer à MTV et associé négativement au fait de déménager à MTV. En particulier, la catégorie d'immigration permet d'expliquer dans une moindre mesure la décision relative à la migration subséquente, comparativement à la décision relative à l'emplacement initial.



## Bibliographie

Bonikowska, A., F. Hou et G. Picot. 2015. *Changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 366. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. 2017. *Inscription aux études postsecondaires selon le revenu parental : tendances nationales et provinciales récentes*. Aperçus économiques, n° 70. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Hou, F. 2007. « Changes in the initial destinations and redistribution of Canada's major immigrant groups: Reexamining the role of group affinity ». *International Migration Review* 41 (3) : 680 à 705.

Ostrovsky, Y., F. Hou et G. Picot. 2011. « Do immigrants respond to regional labor demand shocks? ». *Growth and Change* 42 (1) : 23 à 47.

Pandey, M. et J. Townsend. 2011. « Quantifying the effects of the Provincial Nominee Programs ». *Canadian Public Policy* 37 (4) : 495 à 512.

Picot, G. et A. Sweetman. 2012. *Making It in Canada: Immigration Outcomes and Policies*. Étude n° 29 de l'IRPP. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.